

COMMENTAIRES DES PANELISTES

Xavier Vidal-Folch, Directeur adjoint, El País, Président du World Editors Forum

Merci bien, Monsieur Trichet, pour vos remarques et pour avoir placé, avec quelques exemples, la fameuse réunion d'août, la différence entre l'informel et les institutions formelles et la création d'un consensus entre différentes entités protagonistes. L'exemple, je crois, est très illustratif de la différence entre Bâle III et Bâle II, Président.

Si vous voulez, chers panélistes, échanger, commenter et vous poser des questions, c'est votre tour.

Kemal Derviş, Vice-président, Economie mondiale et Développement, Brookings Institution

On peut peut-être commencer par dire qu'il y a deux dimensions, que vous avez soulignées, Jean-Claude, qui sont vraiment très importantes. D'abord, c'est la rapidité. Il y a eu mondialisation avant, mais maintenant le temps joue d'une façon extrêmement différente. Je suis tout à fait d'accord.

La deuxième dimension, c'est – je crois qu'on ne le souligne pas suffisamment – que dans une certaine informalité, il y a la possibilité d'inclure un débat avec des entités qui ne sont pas nécessairement des entités souveraines classiques. Vous ne l'avez pas dit, mais je pense que même des représentations de secteurs privés pourraient, à la limite, participer dans ce débat. Je crois que c'est réellement très important étant donné le rôle que joue le secteur privé dans tout cela. Cela est compatible avec le fonctionnement des grandes institutions internationales. Par ailleurs, il faudrait que le Fonds monétaire soit renforcé par une implication ministérielle un peu plus forte pour ne pas laisser la gestion aux seuls administrateurs. D'autant plus que le Fonds monétaire a maintenant une capacité financière extrêmement importante. Je crois que c'était en fait la recommandation du rapport *Manual*.

Evidemment, il y a la réforme de la gouvernance. Là, il y a une certaine alliance entre les Américains et les pays émergents. Je suis d'accord qu'il faut trouver des moyens graduels – peut-être pas radicaux – pour que les pays émergents trouvent leur place dans cette gouvernance, à la fois dans les quotas, mais dans ce qui est peut-être aussi important que les quotas, c'est-à-dire les sièges et les groupes constituants. Je pense qu'on s'achemine vers des compromis et j'espère que l'Europe montre disons, une certaine flexibilité, qui, je pense, est vraiment nécessaire dans ce domaine.

Xavier Vidal-Folch, Directeur adjoint, El País, Président du World Editors Forum

A une certaine vitesse aussi.

Kemal Derviş, Vice-président, Economie mondiale et Développement, Brookings Institution

A une certaine vitesse. Monsieur Kuroda ?

Haruhiko Kuroda, président de la Banque asiatique de développement

Je voudrais soulever deux points au sujet de Bâle III et des réglementations financières plus strictes. Tout d'abord, l'accord de Bâle III est une réussite importante qui à mon avis protégera de manière globale les institutions financières. Grâce à des assises financières solides, même si la situation est compliquée, engager des banques et des institutions

financières peut éviter les dérèglements généralisés et les effondrements que nous avons connus ces deux ou trois dernières années.

Cependant, je voudrais faire une mise en garde. Si vous exigez de tous les conducteurs d'automobiles qu'ils possèdent des pare-chocs plus solides, de telles réglementations, en soi, devraient atténuer la sévérité des accidents de la route. Néanmoins, grâce à leurs pare-chocs renforcés, les conducteurs risquent d'avoir l'impression qu'ils peuvent conduire plus vite avec plus de sécurité, en ayant recours à des techniques de conduite plus dangereuses. De la même manière, avec des assises financières plus importantes, qui entraînent obligatoirement des coûts en capital plus élevés, les financiers peuvent s'engager dans des activités plus risquées, acquérir des actifs plus risqués et ainsi de suite. Cela signifie que des normes de fonds propres plus strictes sont absolument nécessaires.

Parallèlement, les structures d'incitation auxquelles font face les financiers doivent être étroitement surveillées et si besoin est, réglementées par des autorités de surveillance et de régulation. Sans quoi on risque de se retrouver dans une situation semblable à l'avenir, malgré Bâle III et des réglementations financières rigoureuses. Je pense que la gamme des réglementations et de la surveillance du secteur financier doit être considérée dans son ensemble.

Le second problème a trait à l'élargissement du Comité de Bâle. J'hésiterais à dire qu'il a un parti pris européen, mais en tout cas une partialité en faveur du G10. Le Comité reposait auparavant sur les pays du G10 et s'est depuis considérablement élargi. Du point de vue des marchés émergents d'Asie, le Comité de Bâle ne relaye toujours pas leurs avis, leurs intérêts ou leurs opinions. L'interaction, l'engagement et l'adhésion potentielle des économies émergentes d'Asie ne concerne pas uniquement Singapour ou Hong Kong. Une adhésion beaucoup plus large des économies émergentes d'Asie est nécessaire.

Jean-Claude Trichet, Président de la Banque centrale européenne

First of all, pardon ! Je vais vous répondre en anglais !

Je dirais à Kemal que je suis entièrement d'accord avec sa remarque. A vrai dire, dans des économies de marché décentralisées, bien entendu, le contact avec le secteur privé est permanent et dans les travaux qui sont menés pas simplement au Comité de Bâle, mais dans l'ensemble des travaux menés dans le cadre de cette élaboration des consensus successifs pour les standards, les règles et réglementations, il y a régulièrement des consultations.

Ceci dit, je dois dire que les décisions que nous prenons ne sont pas prises avec le secteur privé. Comme vous le savez, mieux que personne, elles sont parfois critiquées par le secteur privé, ce qui est légitime. Chacun doit rester dans son domaine de responsabilités. Pour ce qui nous concerne, nous avons évidemment la responsabilité systémique d'assurer la stabilité et la résilience du système dans une perspective de moyen et long terme qui n'est pas nécessairement, bien entendu, la préoccupation première – c'est bien compréhensible – de chacune des entités privées concernées.

Jacques Mistral, directeur des études économiques, IFRI

Je souhaiterais dire au président Kuroda que, comme vous le savez, la gouvernance du Comité de Bâle n'est pas composée uniquement de tous les membres du G20. Nos membres représentent jusqu'à 27 pays. Ceux impliqués dans la gouvernance de la Banque centrale des économies systémiques émergentes d'Asie, ainsi que le président, y sont présents. Je préside cette réunion, et je peux donc vous dire qu'ils sont extrêmement actifs et fournissent des observations hautement professionnelles et judicieuses.

Encore une fois, le consensus auquel nous parvenons est le consensus minimum au niveau mondial. Si un partenaire souhaite aller plus loin, il le peut, mais nous disposons d'un accord à ce niveau, ce qui à mon sens est très important. Nous avons désormais un travail conséquent à fournir. Si vous avez des idées pour rendre le système plus efficace,

c'est possible. Nous devons régler le problème des institutions d'importance systémique. Nous avons tous les problèmes liés à la compréhension totale de notre coefficient de liquidité. Nous avons tous les problèmes liés aux mesures incitatives qui sont, comme vous l'avez souligné, très importants. Il y a en outre les banques de prêts. Il y a un travail énorme à fournir et, comme j'ai pu le dire, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers.

Xavier Vidal-Folch, Directeur adjoint, El País, Président du World Editors Forum

Merci. Jacques, tu veux... ?

Jacques Mistral, directeur des études économiques, IFRI

Un mot peut-être avant de donner la parole au public. J'ai été frappé de ce que les trois intervenants sont allés, finalement, dans le sens de la conclusion de Jean-Claude Trichet, en disant que sur le plan macro-économique, il n'y avait pas de divergence de fond majeure entre les trois continents, mais que c'était une question de calendrier. Effectivement, si on pense à la Chine, par exemple, l'idée de la restructuration de la croissance est très présente, elle prend également beaucoup de temps aux Etats-Unis. En plus, il faut probablement une dépréciation de la monnaie.

Ma question – on la mettra avec celle des participants –, c'est : est-ce que nous aurons le temps ? Jean-Claude a démarré en parlant de la rapidité des événements. Aujourd'hui, il y a la pression de ces flux de capitaux gigantesques ; il y a la volatilité des changes dont on voit bien qu'elle risque de devenir excessive. Est-ce que nous avons le temps d'attendre cet accord sur la réorientation interne de la demande ?